

AFFAIRE N° 14 - Acquisition d'un terrain contigu à l'Ecole Joinville, sur lequel est bâtie une maison créée pouvant servir de logement au personnel enseignant.-

Monsieur MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Par sa transmission N° 1313/ECS du 29 Septembre, M. le Vice-Recteur m'a fait tenir une proposition de vente concernant un terrain contigu à l'Ecole Joinville, d'une superficie de 621 m², appartenant à Mme FAUVETTE, sur lequel est bâtie une maison créée pouvant servir de logement au personnel enseignant.

Mme FAUVETTE en voudrait 8.000.000. de francs CFA.

J'estime que le prix proposé est excessif et je vous demande, Messieurs, si l'affaire vous paraît intéressante, de faire procéder à l'évaluation de la propriété par le Service des Domaines.

Je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet ./.

Le Maire ,
Signé: Gabriel MACE. "

M. MONDON : fait remarquer que le prix de ce terrain est excessif, et que d'une façon générale les vendeurs ont tendance à abuser de la situation actuelle.

La proposition de Mme FAUVETTE est rejetée à l'unanimité.